

Vaud

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **40 (1952)**

Heft 793

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-267606>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

VAUD

Economisons quand il s'agit des femmes

Les finances publiques, à tous les échelons, ne sont guère prospères, et partout les Etats vivent au-dessus de leurs moyens. Le canton de Vaud n'échappe pas à cette règle; le Conseil d'Etat a affirmé qu'il ne pouvait pas, dans les circonstances actuelles, faire de nouvelles économies; l'Etat est devenu hypertrophique et on le charge de trop de tâches qui devraient rester du domaine privé. Certes! Mais jamais on ne nous fera croire que l'Etat ne puisse plus faire d'économies; les femmes, qui sont obligées quotidiennement de régler leurs dépenses selon leur bourse, savent qu'on peut économiser de petites sommes, et que les petites sommes accumulées font de grosses sommes. Si les femmes avaient leur petite part au gouvernement, elles appliqueraient cette maxime, aujourd'hui plus vraie que jamais: «Prenez soin des petites sommes, les grosses se gardent d'elles-mêmes».

Le corps électoral vaudois, il y a quelques années, a refusé un important crédit pour la construction de la deuxième école d'agriculture de Grange-Verney près de Moudon. C'était trop cher. Alors le Conseil d'Etat est revenu avec un projet plus modeste, où l'on a supprimé l'école ménagère rurale. Les femmes, les futures fermières, ont fait les frais de cette économie.

Et le 3 décembre, comme par hasard, c'est encore des femmes qui sont les victimes du vent d'économie qui souffle sur les électeurs: le 28 % des électeurs seulement qui a bien voulu se déranger pour se rendre aux urnes et ils osent reprocher aux femmes de ne pas s'intéresser à la politique! a refusé le crédit de Fr. 860 000.— (en réalité 460 000.—) qu'on demandait pour agrandir et transformer la colonie de Rolle et en faire une maison de rééducation au travail pour les condamnées.

Il faut se garder des généralisations hâtives. Mais voilà deux faits cependant assez significatifs. Les femmes comptent pour bien peu dans la république; elles sont quantité négligeable, on ne les craint pas: elles ne votent pas. Et pourtant elles paient! S.B.

Juges prud'hommes

Il y a maintenant 28 femmes juges dans les tribunaux de prud'hommes du canton de Vaud; 27 femmes ont été élues en mai 1950.

Le conseil de prud'hommes de Vallorbe, élu le 29 novembre dernier, compte une femme sur 18 membres, Mlle Elsa Matthey, vendeuse-sténo-dactylographe.

En Norvège, on avait demandé aux femmes si elles désiraient leurs droits politiques. La plupart des Norvégiennes s'abstinrent de répondre à cette question. Pourtant il fut décidé que, pendant cinq ans, l'essai serait tenté de donner aux deux sexes des droits égaux, à titre provisoire.

Au bout des cinq ans, un nouveau plébiscite fut organisé: la grande majorité des femmes à qui l'expérience avait ouvert les yeux réclama définitivement les droits politiques.

(d'après la Coopération)

L'oncle, frère cadet de son père, pèlerin par atavisme et par vocation, mais tout débordant de cette chaleur qui fait défaut à Hugues. Lui, c'est l'amour radieux du prochain, et en même temps la joie et l'esprit pratique qui, en toute simplicité, s'acquiesce des tâches matérielles les plus invraisemblables, avec habileté comme s'il n'eût pas fait autre chose.

Alain, le pèlerin, et le domaine forment un contraste heureux avec Hugues et montrent à l'enfant déjà, au jeune homme ensuite, la réalité sous toutes ses formes, en même temps que la beauté de la nature.

Un être éminemment sain de corps et d'esprit comme l'est le jeune Claude sait apprécier ces enseignements, ce «chant de la vie», et cela soulage le lecteur rebuté par le maître de céans.

Andrée — *Le Sens de la Vie* — Ed. Mt-Blanc.

*

Araminta

«Un vrai conte de fées» annonce la manchette. En effet, si les personnages sympathiques de ce récit ne sont ni un prince, ni une bergère, il s'agit néanmoins de ce qu'on appellerait en termes crus modernes une mésalliance. En réalité, le jeune homme est un riche propriétaire, la gracieuse Araminta, la fille d'un journaliste.

A côté de ces deux personnages lumineux, souriants, se dresse la sombre figure sinistre de Mrs Stancy: autoritaire à un degré inimaginable devenue cruelle, sadique par excès d'orgueil déçu et d'égoïsme, elle mène son personnel de l'abbaye — haterie modèle — avec un despotisme féroce.

Araminta, par un heureux, un presque mi-

Nos suffragistes à l'œuvre

Nous publions aujourd'hui la fin des articles que le procureur Gallachi (Tessin) a bien voulu publier dans la Gazette Ticinoise, pour réveiller l'esprit public et mettre la question du vote des femmes sur la conscience

N'êtes-vous pas curieux de connaître mieux le récent passé?

Consultez l'histoire. Dans la lutte pour la conquête du suffrage universel masculin, combien de préjugés, combien de méfiances, combien d'intérêts coalisés il a fallu surmonter et vaincre!

Le 15 février, Alphonse de Lamartine, qui savait unir la poésie à la politique, pendant la discussion à la Chambre française sur la réforme électorale répondit à Guizot: «la liberté trompe heureusement les pronostics néfastes qu'on fait sur ses conséquences. Savez-vous quelles sont les libertés dangereuses? Ce sont les libertés que le peuple arrache et non pas celles qu'on lui donne; ce sont les libertés qu'on jette un jour de faiblesse au peuple; ce ne sont pas celles qu'on lui prépare et qu'on mesure avec justice, générosité et sagesse quand l'heure de les lui livrer a heureusement et évidemment sonné!».

L'admonition du poète n'a pas été écoutée, et le discours de Lamartine qui se terminait sur la célèbre phrase «la France s'ennuie» prépara la chute de Louis-Philippe.

Les peuples qui baillent deviennent dangereux.

Occupons-nous, afin que le peuple tessinois ne s'ennuie pas. Les mêmes méfiances, les mêmes préjugés, les mêmes égoïsmes font actuellement alliance lorsqu'il s'agit de marcher contre le suffrage féminin.

C'est dans la lutte pour la conquête de l'égalité des devoirs et des droits, sans aucune différence de conditions sociales et de sexe, que se réalisera la noblesse de partis tessinois, non plus dans des petites contestations électorales pour se vaincre l'un l'autre et pour unir l'utile à l'agréable, mais instruments de renouvellement moral et d'élévation spirituelle.

C'est la jeunesse tessinoise de chaque

de ses concitoyens. Nous exprimons toute notre reconnaissance à Mme Volonteri, de Lugano, qui a pris la peine de traduire ces articles, prouvant que pourtant l'«Idée marche» au Tessin.

parti qui doit marcher à l'avant, porte-enseigne et promotrice de cette grande œuvre de justice.

Ce ne sera certainement pas les Conseillers d'Etat, aigris, misogynes (mais comment des femmes peuvent-elles seulement tolérer des maris si ennuyeux?), qui pourront barrer le chemin à l'histoire. La libération les jettera de côté pour les reléguer dans les musées, comme bric-a-brac.

L'Angleterre a connu des luttes bien plus âpres contre le suffrage féminin. Quelques années après, c'est une femme qui présida le grand congrès travailliste. C'est une femme qui détient le Ministère de l'assistance publique en Italie.

La femme, pendant la guerre, a donné une immense contribution à la défense militaire, économique et morale du pays.

Et si la Suisse était entraînée dans une nouvelle guerre, et si tous les hommes étaient appelés aux armes, ce serait encore les femmes tessinoises et suisses, finalement électrices et éligibles, qui devraient assurer la continuité des administrations publiques.

Il ne faut pas rire de ces possibilités. Il s'agit de possibilités qui pourraient bien être demain de la réalité, et que l'homme d'Etat doit prévoir. Ce sera un titre d'honneur pour le Tessin d'être le premier canton suisse à accorder à la femme le droit de vote et l'égalité avec les hommes.

Cet exemple sera suivi de tous les autres cantons. De ces exemples, nos pères, plus courageux que nous, en ont donné un glorieux avec la réforme de 1830.

Le vote des femmes constituera l'intégration et le couronnement de cette œuvre. Ceux qui connaissent l'histoire, savent combien de luttes, combien d'ardeur, combien de préparation spirituelle aura coûté cet événement mémorable.

Avv. Brenno Gallacchi.

GENÈVE

Un plébiscite cantonal

Le sort en est jeté. Le canton de Genève aura dans un an sa consultation féminine officielle.

Le samedi 22 décembre, le Grand Conseil genevois a adopté par 51 voix contre 36 le projet déposé par Léon Nicole de poser la question des droits politiques féminins à la population féminine de notre canton.

Une fois de plus nous constatons la bonne volonté de nos députés à l'égard du suffrage féminin, la majorité reste fidèle à notre revendication. Les partis avaient laissé à leurs

représentants la liberté de vote, chacun a pu énoncer sa conviction personnelle.

Les termes même du projet ont donné lieu à un débat très fourni que nous analyserons dans un prochain numéro, en raison des fêtes de fin d'année, celui-ci était presque entièrement composé au moment de la séance, aussi ne disposerions-nous pas d'un espace suffisant.

Le comité suffragiste genevois, de même que les sociétés féminines, se trouvent donc devant une grande tâche: persuader les femmes du canton de venir répondre à la question qui leur sera posée. Nous sommes sûres de notre majorité, parmi celles qui ont réfléchi au problème, les affirmatives sont beaucoup plus nombreuses que les négatives.

BERNE

La Neuveville

Mardi après-midi, à l'Hôtel du Lac, nous retrouvons avec un réel plaisir Mme J. Rossier, l'excellente psychologue de Genève et, devant un groupe de mamans attentives et charmées, elle évoqua une prairie couverte de fleurs: les joies d'être mère. Tout au long de sa belle causerie, Mme Rossier nous montra, partant de l'époque de la grossesse pour aboutir à celle d'être grand-mère, toutes les fleurs que nous pouvons cueillir au cours d'une vie de maman, nous mettant toutefois aussi en garde contre les mauvaises herbes qui ne manquent pas de s'introduire dans le plus merveilleux des jardins. Mais, si nous avons su garder la confiance de nos enfants, ayant sacré la prairie, ayant extirpé les herbes folles et pris soin des fleurs souvent fragiles qu'une maladresse peut abîmer, nous aurons cueilli au terme d'une vie de dévouement et de renoncement un beau bouquet de joies.

Un merci sincère à Mme Rossier pour avoir si bien su mettre à leur juste place les valeurs essentielles et les vraies joies d'une vie de mère trop souvent étouffées par les multiples soucis et tracas quotidiens.

Après la conférence, Mme Rossier répondit avec bonne grâce et compétence à quelques questions éducatives d'ordre général et ensuite plusieurs mamans la consultèrent encore en privé.

Collecte de livres pour Leysin.

La semaine dernière, nous avons fait parvenir à Leysin à l'intention de la «Bib de joie», la bibliothèque que Mlle A.M. Rollier a créée pour les malades, 600 volumes recueillis par nos soins.

Les indifférentes par contre représentent le grand obstacle, et c'est là que la décision du Grand Conseil sert notre cause, elle nous donne l'occasion de travailler la masse, d'expliquer «notre idée» à celle qui ne la connaît pas ou refuse d'y songer.

Cette décision est en contradiction cependant avec nos principes. Nous réclamons nos droits parce que, dans une démocratie digne de ce nom, ceux qui sont soumis aux lois doivent pouvoir intervenir, sans consultation, lors de l'élaboration et de l'adoption des lois.

On nous déclarera incompétentes peut-être, mais il nous semble qu'il est dangereux de poser, dans un état démocratique cette question fondamentale: «Voulez-vous exercer des droits politiques?». Ceci peut créer un précédent bien fâcheux. Qui ne voit combien il serait facile de demander aux électeurs: «Voulez-vous continuer d'exercer des droits politiques?». Et l'on passerait ainsi d'un régime libre à un régime dictatorial. Il nous souvient que des consultations de ce genre se sont déroulées dans des pays voisins et que les conséquences ont été tragiques. N'est-ce pas jouer avec le feu? Quoi qu'il en soit, les suffragistes genevoises profiteront des circonstances pour développer leur propagande, mais elles n'ont jamais désiré ce genre de consultation. Elles ne pensent pas que le résultat influe en dernier ressort sur le vote des électeurs masculins.

Le calendrier de la Station ornithologique de Sempach, vous offre, sur des cartes postales détachables, d'artistiques photographies des oiseaux de chez nous.

Ernest Christen — *La Petite Flûte*.

Ed. Labor et Fides, Genève.

Georges Rigassi — *Franklin-D. Roosevelt*.

Ed. Labor et Fides, Genève.

Marcel de Carlini — *Les Voyages de l'Explorateur clandestin*.

Ed. Labor et Fides, Genève.

Doris Lilly — *Mes chasses au milliardaire*.

Ed. Pierre Horay, Paris.

Oeuvre suisse des lectures pour la jeunesse

— Titres divers pour tous les goûts.

Nous chrétiens et le communisme — par

Fritz Lieb — Tiré à part des Cahiers protestants.

Pour soigner

TOUX et MAUX DE GORGE

prenez la

POTION FINCK

(formule du Dr. Bischoff)

En vente à la PHARMACIE FINCK & Co

26, rue du Mont-Blanc, Genève

au prix de Fr. 1.80. Tél. 2.71.15

A La Halle aux Chaussures

Maison fondée en 1870

Mme Vve L. MENZONE

Solidité - Éléance

5 % escompte en tickets jeunes

17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

Le Maître de Trevellin

La mode est aux despotes. Ce n'est d'ailleurs pas qu'on ait manqué en ce siècle, ou qu'on manque encore, de modèles.

En Courmouailles, dans un vaste et imposant château aux couloirs, escaliers, détours innombrables faits tout exprès, semble-t-il, pour susciter des fantômes, il n'est pas question de revenants, mais tout au contraire d'une nombreuse famille seigneuriale dont le chef avant tout, ses fils également, sont tous d'un caractère violent et, en général, sceptiques, matérialistes, indomptables.

Le père donnant l'exemple, tout le monde se dispute avec fureur, ce qui fait la joie du vieillard, ne déconcentre pas ses descendants, mais épouvante à un tel point la